



# IMMO PRESTO

## HONORAIRES TRANSACTION

### barème à compter du 03/02/2021

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat) la rémunération sera à la charge du vendeur.

TVA : taux en vigueur de 20.00 %

#### HONORAIRES VENTE MAISONS, APPARTEMENTS ET TERRAINS EN FORFAIT

Prix de vente net vendeur	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
De 0 € à 149 999 €	4 900 € TTC	4 900 € TTC
De 150 000 € à 400 000 €	6 900 € TTC	6 900 € TTC
A partir de 400 001 €	9 900 € TTC	9 900 € TTC

#### HONORAIRE :FORFAIT UNIQUE VENTE GARAGE / PARKING

2 000 € TTC

#### HONORAIRE :FORFAIT UNIQUE ESTIMATION DE VOTRE BIEN

150 € TTC

#### HONORAIRE :FORFAIT UNIQUE VENTE TOUS COMMERCES (FOND OU MUR)

9 900 € TTC

\*Ces honoraires sont pratiqués dans une majorité des transactions et restent susceptibles d'évoluer exceptionnellement dans des limites proches des conditions établies.

AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT DE MANDAT DE VENTE..

Raison sociale : IMMOPRESTO /Siège social : 256 allée des laurents 73100 MONTCEL

RCS : Chambéry 893 313 395 /SIRET : 893 313 395 000 12 /Forme sociale : 5710-SAS,société par actions simplifiées

Capital : 1 000 € /CODE APE : 6831 Z -Agences Immobilières /Numéro TVA Intracommunautaire :

N° de téléphone : 0623280438 /Email : catherine@immopresto-france.fr

CARTE PROFESSIONNELLE CPI73012021000000007/Préfecture de délivrance de la carte professionnelle : Cci De Chambéry

Garantie Financière :Transaction sur immeubles et fonds de commerce /Non détention de fonds/Absence de garantie financière

RCP : GALIAN /MMA ENTREPRISE POLICE N° : 1 2 0 1 37 405



## HONORAIRES LOCATION, barème à compter du 03/02/2021

TVA : taux en vigueur de 20.00 %

SELON INDICE FIGURANT AU DÉCRET DU 1ER AOÛT 2014 DE LA LOI ALUR DU 24 MARS 2014  
HONORAIRES LOCATAIRES TTC\* :

ORGANISATION DE LA VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER, RÉDACTION DU BAIL :

- Zone très tendue\* : 12,00 €/m<sup>2</sup> de surface habitable
- Zone tendue\* : 10,00 €/m<sup>2</sup> de surface habitable
- Zone non tendue : 8,00 €/m<sup>2</sup> de surface habitable

Etablissement de l'état des lieux à la charte du locataire : 3 €/m<sup>2</sup> de surface habitable quel que soit la zone géographique.

Honoraires bailleur :

Obligation de mettre à la charge du bailleur pour les quatre prestations (organisation de la visite, constitution du dossier, rédaction du bail, établissement de l'état des lieux d'entrée), un montant égal à celui facturé au locataire (voir honoraires locataires)

Partenariat avec sur la partie gestion locative (barèmes page suivante)



PRESTATIONS MA GESTION LOCATIVE	FORMULES		
	STANDARD	CONFORT	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	X	X	X
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	X	X	X
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	X	X	X
Délivrance d'une quittance de loyer	X	X	X
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	X	X	X
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	X	X	X
Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande	X	X	X
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	X	X	X
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	X	X	X
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	X	X	X
Suivi digital de votre parc locatif sur <a href="http://www.zelok.fr">www.zelok.fr</a>	X	X	X
Garantie Loyers impayés à 2,50% TTC		X	X
Déclaration et suivi des loyers impayés ou des déclarations locatives		X	X
Paiement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré)			X



Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandat.  
Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur).  
Taux de TVA en vigueur : 20 %, sauf TVA DOM-TOM 8,50%

## Nos taux sont dégressifs LOYERS

un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité sur toute la France

	STANDARD		CONFORT GLI à 2,50% incluse		GARANTIE TOTALE GLI à 2,50% incluse	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	5,90%	7,08%	8,40%	9,58%	9,40%	10,78%
Loyers hors charges compris entre 1500€ et 2000€	4,90%	5,88%	7,40%	8,38%	8,40%	9,58%
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	3,90%	4,68%	6,40%	7,18%	7,40%	8,38%

## OFFRE STATIONNEMENT à 9,90% HT

9,90%HT des encaissements (soit 11,88% TTC) pour un box ou un parking

## ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS à 2,50% TTC

Une garantie des loyers et charges remboursés à 100%

- Sans plafond d'indemnisation
- Sans franchise
- Sans limite de durée dans le temps
- Protection juridique incluse
- Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€

## EXEMPLE

Vous percevez un loyer de 750€ payé mensuellement par votre locataire

Vous serez déduits

- FORMULE STANDARD : 53,10€ TTC
- FORMULE CONFORT : 71,85€ TTC
- GARANTIE TOTALE : 80,85€ TTC

Barème valable à compter du 14/12/2020